



Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères



Résultats Année 2007

L'ADEME en bref :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

<http://www.ademe.fr>

Coordination technique : Erwann FANGEAT
Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets
Direction Déchets et Sols
ADEME Angers

Avec la participation financière d'Eco -Emballages



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères

La connaissance du gisement et de la composition des ordures ménagères est un élément clef de la politique de gestion des déchets. Cette connaissance est indispensable au renforcement des actions de prévention comme à la mise en place des équipements de traitement nécessaires à une extraction toujours plus poussée de la part valorisable. Dans le cadre du Plan National de Prévention de la Production de Déchets, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT) a confié à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) la réalisation d'une seconde campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères, la première datant de 1993. L'objectif de cette campagne de caractérisation est notamment de **connaître la composition des ordures ménagères au niveau national et la part des déchets provenant des activités économiques collectés par le service public.**

Méthodologie

100 communes ont été tirées au sort afin de disposer de résultats représentatifs au niveau national. Sur les circuits de collecte, les poubelles ont été réparties dans deux bennes, une pour les déchets des ménages, l'autre pour les activités économiques. Les échantillons d'ordures ménagères résiduelles ont été séchés, criblés puis triés suivant 13 catégories et 39 sous-catégories. Pour les matériaux collectés sélectivement, les échantillons ont été uniquement criblés puis triés. Des analyses physico-chimiques ont également été réalisées.

Pour les déchèteries, les déchets verts et les gravats ont été pesés, les autres déchets ont été triés suivant les 13 catégories en distinguant, autant que possible, les activités économiques et les ménages.

Tous les résultats sont exprimés sur matière brute, telle que collectée par le service public.

Faits marquants

- **22 % du tonnage global des ordures ménagères résiduelles collectées par le service public en France (poubelle grise) provient des déchets des activités économiques soit 4,4 millions de tonnes en 2007**
- Compte tenu des marges d'incertitudes, la composition des ordures ménagères a peu changé depuis la campagne de mesures de 1993 (excepté pour les textiles sanitaires).
- Il n'y a pas de différences significatives dans la composition (en %) des ordures ménagères en fonction des types d'habitats ainsi que des zones géographiques.
- La toxicité globale des ordures ménagères résiduelles a baissé sur la base des polluants analysés en 1993.
- Les déchets putrescibles représentent 25 % du gisement d'ordures ménagères soit environ 100 kg / habitant / an.
- Les textiles sanitaires sont en nette augmentation et représentent plus de 8 % du total, soit 33 kg / habitant / an.
- La moitié des journaux, magazines, revues et des emballages collectés par le service public (y compris en provenance des activités économiques) sont captés par les collectes sélectives. Cela se traduit par une baisse des papiers, du carton et du verre dans les ordures ménagères résiduelles (poubelle grise) par rapport à 1993.
- Les déchets d'emballages (y compris en provenance des activités économiques) représentent un tiers du gisement global d'ordures ménagères (environ 125 kg / habitant / an)

Gisement des ordures ménagères en 2007 en kg / habitant / an *

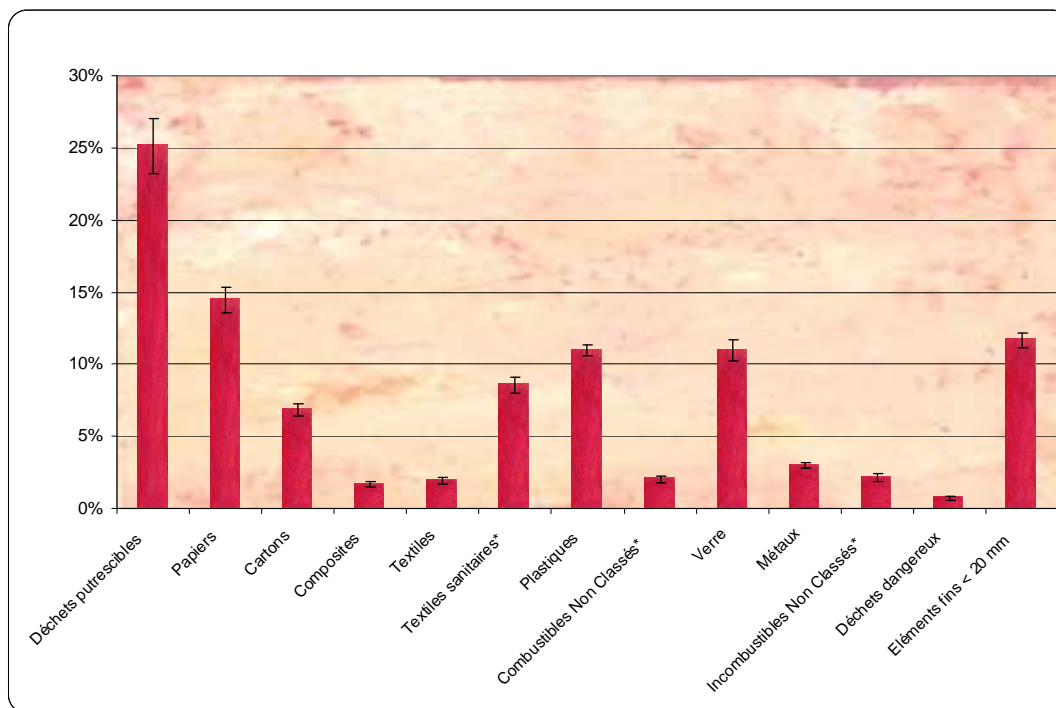
Type de collecte	Tonnage collecté	kg / habitant / an
Ordures ménagères résiduelles	20,10 millions de tonnes	316 kg collectés / habitant / an
Verre collecté sélectivement	1,82 million de tonnes	29 kg collectés / habitant / an
Matériaux secs collectés sélectivement	2,90 millions de tonnes	46 kg collectés / habitant / an
TOTAL ORDURES MENAGERES	24,84 millions de tonnes	391 kg collectés / habitant / an

* Source : Enquête collecte 2007 ADEME



Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères

Composition moyenne nationale des ordures ménagères*



Les éléments fins (12 % du total) sont composés à 60 % de putrescibles, 13 % de verre et 19 % d'incombustibles.

Les potentiels en matière de prévention et de valorisation

- 39 % du gisement global d'ordures ménagères (environ 150 kg / habitant / an) pourrait faire l'objet d'opérations de prévention à travers le compostage individuel, le stop pub, des campagnes anti-gaspillage, la limitation des impressions bureautiques ou bien le développement de la collecte sélective des déchets dangereux des ménages.
- Le gaspillage alimentaire (produits alimentaires non consommés sous emballage) représente 7 kg / habitant / an
- Les déchets d'emballages (y compris en provenance des activités économiques) représentent un tiers du gisement global d'ordures ménagères (environ 125 kg / habitant / an)
- Les déchets d'emballages (y compris en provenance des activités économiques) rentrant dans les consignes de tri actuelles représentent moins du quart du gisement d'ordures ménagères (88 kg / habitant / an)
- 27 % du gisement d'ordures ménagères résiduelles (87 kg / habitant / an) présente un potentiel de valorisation matière
- 63 % du gisement d'ordures ménagères résiduelles (déchets putrescibles, papiers, cartons, textiles sanitaires, soit 200 kg / habitant / an) a un potentiel de valorisation organique

* Les ordures ménagères sont constituées des ordures ménagères résiduelles et déchets issus des collectes sélectives produit par les ménages et les activités économiques

* Textiles sanitaires : couche-culotte, serviette hygiénique, coton, lingette, mouchoir en papier, essuie-tout, nappe et serviette en papier, ...

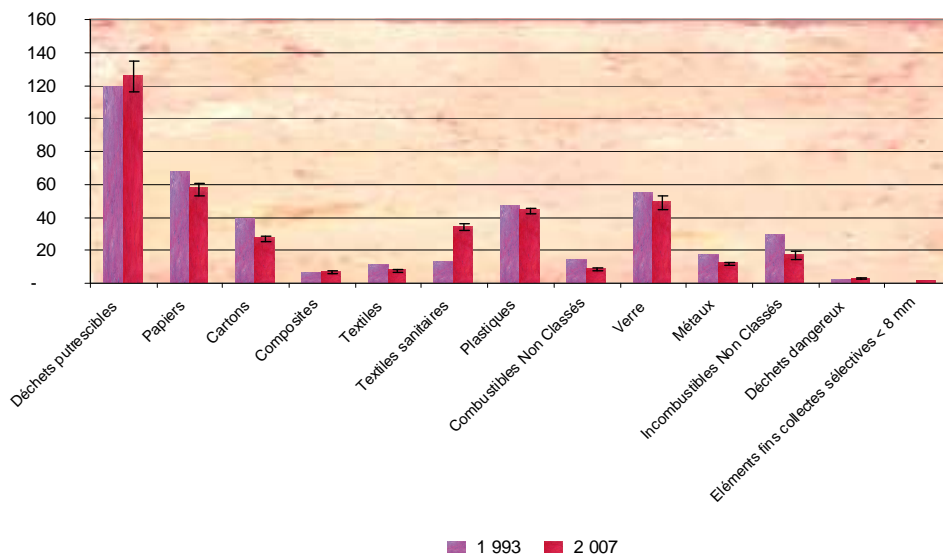
* Combustibles non classés : bois, cuir, caoutchouc, pneus, moquettes, ...

* Incombustibles non classés : argile, grès, terre cuite, matériaux inertes, coquilles, plâtre, gravât, placo, ...

Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères

Evolution des ordures ménagères par rapport à 1993

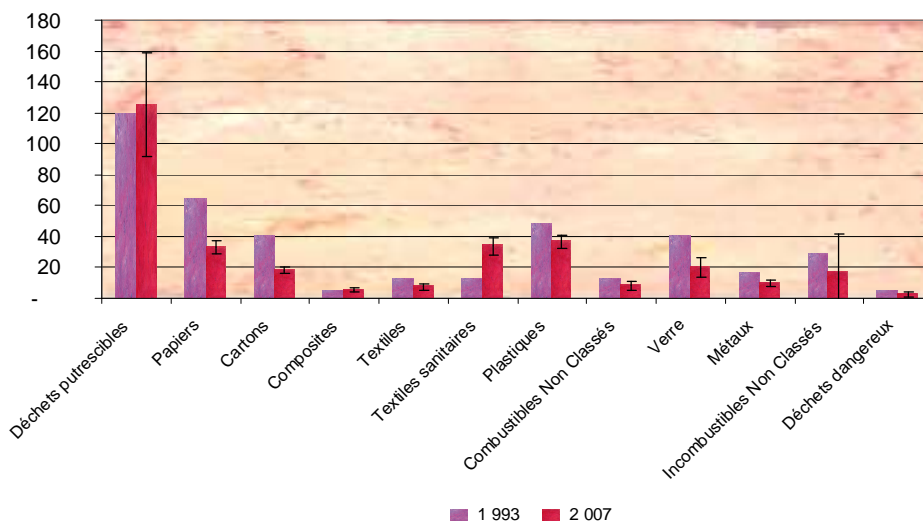
Production d'ordures ménagères par habitant : comparaison 1993 et 2007 en kg/hab/an



Compte tenu des marges d'incertitudes, la comparaison avec les données de 1993 ne montre pas de différences significatives dans la composition des ordures ménagères excepté pour les textiles sanitaires qui ont nettement augmenté. En 15 ans, l'évolution des modes de consommation a peu affecté la composition des ordures ménagères. On note cependant que la part d'emballages dans les ordures ménagères a légèrement diminué entre 1993 et 2007 passant de 39 % à 32 %.

Evolution des ordures ménagères résiduelles par rapport à 1993

Production d'ordures ménagères résiduelles par habitant : comparaison 1993 et 2007 - en kg/hab/an



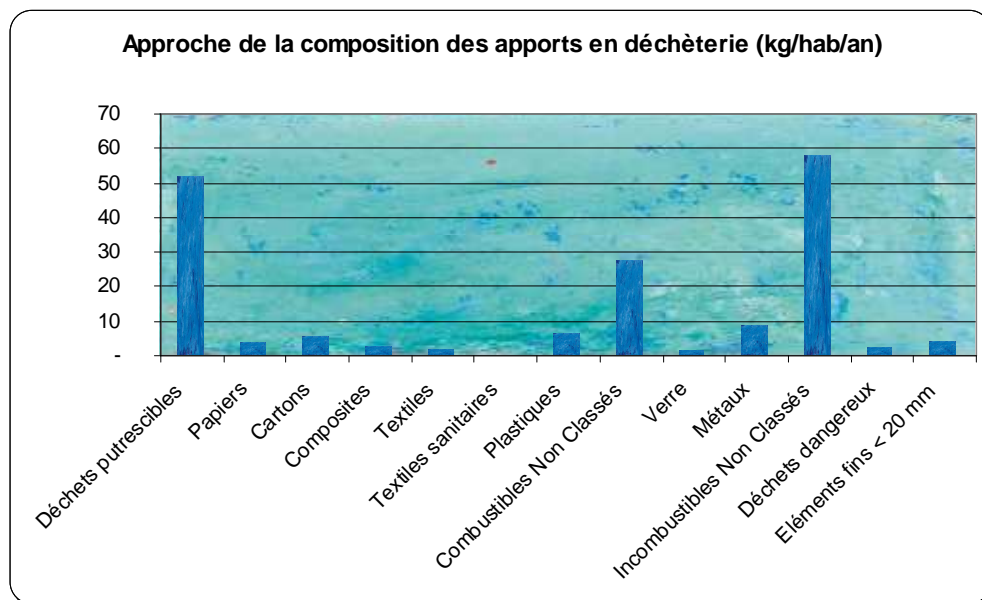
Les ordures ménagères résiduelles (poubelle grise) ont vu leur composition modifiée ces 15 dernières années. En effet, en 1993, la collecte sélective était peu développée sur le territoire. Les Français jettent en 2007 moitié moins de papiers, de carton et de verre dans la poubelle grise qu'en 1993.

Campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères

La composition chimique des ordures ménagères résiduelles

Composant	Unité	2007	1993	Composant	Unité	2007	1993
Taux d'humidité	%	36,7	35,0	Chlore	mg/kg	2 878	14 000
Matière Organique totale	%	65,8	59,2	Fluor	mg/kg	100	58
Soufre	%	0,17	0,28	Cuivre	mg/kg	56	1 048
Hydrogène	%	5,2	4,4	Cadmium	mg/kg	1,3	4
PCI (humide)	J/g	9 284	7 592	Chrome	mg/kg	87	183
PCI (sec)	J/g	16 123	12 992	Nickel	mg/kg	20	48
PCS (sec)	J/g	17 163	13 943	Zinc	mg/kg	301	1000
Carbone organique	%	34,9	33,4	Mercure	mg/kg	0,1	3
Azote kjeldhal	%	1,1		Arsenic	mg/kg	2,5	5
Azote organique	%	0,71	0,73	Sélénium	mg/kg	0,22	0,02
Azote ammoniacal	%	0,014					

La composition des apports en déchèterie



10,8 millions de tonnes ont été collectées en 2007 en déchèteries soit 170 kg / habitant. Les 3 principales catégories de déchets sont les déchets putrescibles, les incombustibles non classés (dont 85% de gravats) et les combustibles non classés. Au moins 17% des déchets collectés en déchèteries proviennent de manière certaine des activités économiques.

Pour en savoir plus

Les résultats détaillés seront disponibles à partir du mois d'octobre 2009 auprès de ADEME Editions